Berne, le 3 décembre 2010

DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Améliorer la rémunération des prestations hospitalières ambulatoires

H+ approuve l'évaluation des faiblesses du système tarifaire TARMED faite par le Contrôle fédéral des finances (CDF). L'analyse de la situation couvre les problèmes principaux du système de rémunération des prestations. A l'instar de la Délégation des finances des Chambres fédérales, H+ estime qu'il y a un besoin d'agir. L'indemnisation des prestations ambulatoires dans les hôpitaux doit être améliorée. De plus, le financement par les assureurs et les cantons doit être le même que celui en vigueur dans le secteur stationnaire.

Le rapport du Contrôle fédéral des finances (CDF) publié aujourd'hui analyse avant tout les prestations médicales dispensées majoritairement par des médecins installés et dans une moindre mesure en ambulatoire à l'hôpital. Les prestations ambulatoires des hôpitaux et cliniques, à peine évoquées par le rapport du CDF, constituent aujourd'hui déjà un pilier important du système de soins. Avec le transfert du stationnaire vers l'ambulatoire, elles vont encore gagner en importance à l'avenir, pour la médecine de soins aigus, la psychiatrie et la réadaptation. Cette croissance est encore renforcée par le recours accru aux services d'urgence des hôpitaux et les nouvelles formes de coopération avec les médecins de famille dans les services d'urgence.

Des propositions concrètes et appropriées

Allant dans le sens de la Délégation des finances des Chambres fédérales, H+, en tant que partenaire tarifaire national, fait des propositions concrètes et appropriées. L'association nationale des hôpitaux demande que la rémunération et le financement actuels des prestations ambulatoires des hôpitaux reposent sur des bases nouvelles. Il est nécessaire que les prestations ambulatoires soient financées par les assureurs et les cantons selon une clé de répartition identique à celle du secteur stationnaire. De plus, il est impératif que les prestations ambulatoires des hôpitaux et cliniques de soins aigus, de psychiatrie et de réadaptation soient également représentés dans le tarif, afin de favoriser le transfert, souhaité, du secteur stationnaire vers l'ambulatoire. Ce n'est pas le cas actuellement.

H+ convient, comme le relève le Contrôle des finances, que les blocages du système TARMED empêchent l'évolution et l'adaptation du tarif. Des interventions accrues de la Confédération, voire même des modifications législatives élargissant ses compétences ne résoudront pas les problèmes du système TARMED. L'obligation obsolète de la neutralité des coûts est largement responsable de la paralysie de TARMED. Une réforme en profondeur est dès lors nécessaire, en particulier pour l'indemnisation des prestations ambulatoires dans les cliniques.

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés suisses. Elle regroupe quelque 370 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 177 100 postes de travail.

Informations complémentaires:
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Bernhard Wegmüller, directeur
Tél. prof.: 031 335 11 00, portable: 079 635 87 22
E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch